

**Communiqué de presse  
du 7 juillet 2009**



## **MISE en place un groupement d'artisans de Services à la Personne sur la CUB.**

Les artisans girondins assurent des prestations qui entrent dans le champ d'application du dispositif BORLOO (réduction ou crédit d'impôt, TVA à 5,5%) mais pour que leurs clients puissent bénéficier des avantages liés à ce dispositif, ils sont dans l'obligation d'exercer exclusivement une activité « Services à la Personne » ou de créer une entité supplémentaire. Or, le marché des services à la personne constitue un important potentiel de développement pour leur entreprise et pour l'Artisanat.

Face à ce constat, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Gironde et le Conseil Régional d'Aquitaine, en partenariat avec l'Union Professionnelle Artisanale de la Gironde (UPA 33), étudient la possibilité de mettre en place un groupement d'artisans de Services à la Personne sur la Communauté Urbaine de Bordeaux.

Dans le Jura, en Indre et Loire et dans la Vienne des coopératives d'artisans dans les services à la personne ont démarré avec succès leur activité ([www.artisansadomicile.coop](http://www.artisansadomicile.coop)).

Le groupement envisagé sur l'agglomération bordelaise permettra aux artisans coopérateurs de :

- fidéliser leur clientèle en leur proposant une offre plus large et des avantages financiers importants,
- faire face à la concurrence des réseaux nationaux et des sociétés commerciales implantées sur ce marché,
- accroître leur clientèle sur ce marché à fort potentiel de développement.

Réunion d'information Jeudi 9 juillet 2009 de 14h à 16h 30 à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Gironde (salle André Piet) 46, avenue Général de Larminat Bordeaux.

Cette réunion permettra de faire le point sur le marché des services à la personne sur la CUB, les expertises de la DDTEFP gironde et de la Fédération Française des Coopératives et Groupement d'artisans permettront aux participants de répondre aux interrogations liées à leur participation à ce projet.

Contact technique : Bernard COULE 05 56 99 91 15 – 06 07 69 90 42

Contact presse : Ludovic Groult 06 81 31 67 73